VILLE DE DEUX-MONTAGNES

803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7L8
Téléphone : (450) 473-2796
Télécopieur : (450) 473-2417

Le 9 juin 2022

Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers et sur le rapport du vérificateur externe

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Deux-Montagnes au 31 décembre 2021, et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2021

Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés incluent les organismes suivants : La Corporation du Manoir Grand Moulin, La Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Revenus de fonctionnement, charges et autres éléments fiscaux.

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 2021, s'élevaient à 29,4 M$. Les revenus pour 2021 ont finalement été de 30,4 M$ (31,4M$ consolidés) et les charges et autres éléments fiscaux de 29,7 M$ (30,5M$ consolidés).

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 700 000$ (900 000$ consolidé) à la fin de l'exercice.

Cette bonne performance s'explique par une augmentation des revenus de fonctionnement d'environ 1 000 000$ qui est principalement dû aux revenus des droits de mutation qui ont été plus élevés que prévu (1 200 000 $).

Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures au budget de 1 400 000 $, les éléments fiscaux ont quant à eux été supérieurs de 1 700 000 $. Parmi ces éléments fiscaux, il faut savoir que l'excédent de 1,4M$ a permis de faire l'acquisition au comptant de certaines immobilisations et de créer des réserves (réserves pour le service de l'eau et pour le

maintien et l'amélioration des actifs immobiliers) en prévision d'investissements à venir et afin de faire faire face aux imprévus.

Dettes

Au 31 décembre 2021, la dette à long terme est à 29 600 000 $ (32 400 000 $ consolidé) une diminution de 1 300 000$ par rapport à 2020.

Des investissements pour assurer la revitalisation

Les investissements de 2021 se sont élevés à 7,5M$.

• Réfection de rues	2 240 000$
• Digue	1 320 000$
• Véhicules et équipements service incendie	815 000$
• Véhicules	410 000$
• Stationnement hôtel de ville / caserne	215 000$
• Mur Anti-bruit (études)	310 000$
• Rénovation bâtiments	365 000$
• Station de pompage	90 000$
• Parc du 100e- Acquisition de terrains	870 000$
• Loisirs et travaux publics (équipements)	685 000$
• Équipements informatiques	130 000$
• Équipements services incendie	55 000$

Les subventions comptabilisées par la Ville pour les projets d'investissements en 2021 sont de 650 000 $ pour la digue permanente.

Excédents et réserves

Au 31 décembre 2021, la Ville a un excédent de fonctionnements non affecté de 5 500 000$ ainsi que des excédents affectés et réserves d'un montant de 4 500 000$ (prévu pour divers projets : services de l'eau, mur antibruit, mesure de protection contre les inondations, transport en commun, etc.).

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Selon un extrait du rapport de l'auditeur Amyot Gélinas : les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes, et des organismes qui sont sous son contrôle, au 31 décembre 2021. L'auditeur a également produit un rapport sans réserve sur le taux global de taxation réel pour 2021, qui est de 1,2246$ par 100$ d'évaluation.

CONCLUSION

La lecture de ces résultats, permet de conclure que la Ville de Deux-Montagnes est en bonne santé financière. Celle-ci découle de notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Deux-Montagnais, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics. Cette gestion responsable permet de pouvoir réagir aux imprévus tels que la pandémie en 2021, sans hypothéquer l'avenir budgétaire de la Ville.

Le redéveloppement de certains secteurs de la ville redynamise ceux-ci tout en contribuant à accroître l'assiette fiscale aux bénéfices de l'ensemble des citoyens. L'administration municipale pratique une gestion rigoureuse, mais aussi prévisionnelle. Elle s'assure donc de prévoir les dépenses à venir au cours des prochaines années, notamment celles liées aux infrastructures, aux transports et à l'environnement. Cette saine utilisation des deniers publics a aussi permis à la Ville de Deux-Montagnes de donner un répit fiscal en 2021 aux citoyens en gelant le taux de taxation (0%).

Les réalisations issues de ce budget ont été rendues possibles grâce à une vision commune et une collaboration fructueuse des membres du conseil municipal. Le directeur général et la trésorière de la municipalité jouent aussi un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers. Je tiens à tous les remercier tout particulièrement. La rigueur et l'implication de tous les acteurs impliqués contribuent à faire de Deux-Montagnes une Ville où il fait bon vivre et s'épanouir.

Denis Martin
Maire de Deux-Montagnes